



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 1978

Texte de la question

INTERNATS D'EXCELLENCE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Valérie Boyer. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ce matin même, vous avez présenté en conseil des ministres la liste des onze sites retenus pour l'ouverture, en septembre 2010, d'internats d'excellence. Huit de ces établissements doivent accueillir des élèves dès l'âge du collège.

Ce programme éducatif original, conçu en lien avec la politique de la ville, a été créé dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues. Les internats d'excellence ont en effet vocation à accueillir les élèves issus des établissements des zones d'éducation prioritaire et des quartiers relevant de la politique de la ville qui ne disposent pas des conditions matérielles favorables leur permettant d'exprimer tout leur potentiel. Ils doivent offrir à terme aux élèves des quartiers de la politique de la ville la possibilité d'être accueillis dans le cadre d'un projet éducatif leur donnant les conditions de la réussite scolaire.

En ma qualité de présidente des groupements d'intérêt public et d'adjointe au maire de Marseille en charge de la politique de la ville et de la rénovation urbaine, qui travaille beaucoup sur la mixité sociale, je me réjouis de la mise en place de ce dispositif.

Parmi les onze sites retenus, l'un se situe en région PACA : à Barcelonnette, cher Daniel Spagnou.

Le premier internat d'excellence avait ouvert en Seine-et-Marne, à Sourdun. Ainsi que le Président de la République l'a annoncé en décembre dernier, le Gouvernement s'engage à poursuivre dans cette voie. Le bilan de la première étape est encourageant. Près de 700 élèves ont bénéficié de ce dispositif depuis septembre 2008. Les effectifs des internats de réussite éducative initiés en 2005 ont ainsi plus que doublé en une seule année. Une seconde étape a été lancée à la rentrée de septembre 2009.

Ce dispositif illustre la politique du Gouvernement et la cohérence de son action, puisqu'il associe Xavier Darcos, Fadela Amara et vous-même, monsieur le ministre de l'éducation nationale. Pouvez-vous nous confirmer la volonté du Gouvernement de s'engager pleinement dans la multiplication de ces internats d'excellence et nous exposer votre feuille de route ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Paul Bacquet. Attention, c'est une question piège ! (*Sourires.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement. (*" Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, vous avez raison d'indiquer que les internats d'excellence sont un projet phare du Gouvernement, initié par le Président de la République. Ce matin, avec Fadela Amara, nous avons fait le point sur l'état d'avancement de ce dossier et communiqué la liste des onze sites qui accueilleront ces établissements à la rentrée prochaine.

Ce concept nouveau est très important. Il s'agit d'accueillir des élèves méritants, issus de familles modestes et auxquels leur entourage n'offre pas les possibilités de réussir à l'école, alors qu'ils ont un réel potentiel d'évolution. À ces élèves - nous en connaissons tous dans nos départements - qui ne sont pas forcément pris en charge par leurs familles, mais qui ont un potentiel de réussite à l'école, nous allons proposer un environnement qui leur permettra de s'épanouir et de réussir. Ils bénéficieront ainsi d'une équipe pédagogique volontaire, d'un accompagnement personnalisé, d'un soutien scolaire et de la possibilité d'avoir accès à des activités sportives et culturelles, dans un environnement de travail favorable - sur un campus, par exemple, comme c'est le cas sur le

site de Sourdun, que vous avez évoqué.

Avec Fadela Amara, nous avons débloqué, dans le cadre du grand emprunt, 500 millions d'euros qui seront consacrés aux internats d'excellence, lesquels offriront à terme 20 000 places.

Avec ce programme, l'objectif de l'éducation nationale est de revenir aux fondamentaux,...

M. Christian Bataille. Vous n'êtes pas convaincant !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. ...à nos sources : favoriser l'égalité des chances en offrant des possibilités de réussite scolaire à des enfants issus de milieux défavorisés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1978

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 février 2010